

## Plainte pour plagiat d'Eklectik

Par nmdeal, le 09/01/2013 à 19:52

Bonjour,

Pourriez-vous m'aider à constituer (sans frais) un dossier de plainte pour plagiat. Déposé de plus à l'Inpi par l'adversaire en 2010, alors que mon oeuvre plagiat l'était à la SACEM en 1998. Ceci étant dans le même domaine d'action, il y a possibilité de demander réparation.

Cordialement